



Syndicat Cgt des personnels des transports urbains toulousains

9, rue Michel Labrousse

Tel. 05 62 11 29 78

E. mail : cgt.tisseo@laposte.net

31081 Toulouse Cedex

Fax. 05 62 11 29 96

site Internet : www.cgt-tu-toulouse.fr

Toulouse le 07 Décembre 2009

Monsieur COPPEY Stéphane

Président de Tisséo

7, esplanade Compans Caffarelli - BP 61

31902 Toulouse Cedex 9

Veillez trouver ci-joint les questions des élus CGT qui seront débattues lors de la réunion des Délégués du Personnel du 17 Décembre 2009.

1. Une alerte à la bombe est signalée le 26 novembre 2009 vers 17h30 à la station de métro de Jean Jaurès. Dans l'urgence, les forces de Police procèdent à l'évacuation de la station. Comment osez vous convoquer les personnels AIC présents ce jour là et leur reprocher une faute professionnelle pour soi disant ne pas avoir participé à l'évacuation des usagers ? Bien au contraire le professionnalisme de ce personnel les a conduit jusqu'à fermer les locaux aux périls de leur sécurité !
La CGT ose espérer que vous n'invoquerez pas le fallacieux prétexte que leur fin de service est à 18h00 et qu'ils auraient abandonné leur poste...
2. **Atelier spécialisé : La CGT** vous réitère la question 8712, quand sera effectuée la pose de la résine au local des machines à laver.
3. **Atelier spécialisé La CGT** dénonce le manque de respect de l'encadrement envers les traminois et notamment le retard DRC que subit un ouvrier pour le passage de OP2 à OP3 et cela sans aucune explication. .
4. **La CGT** réitère la demande pour que la permanence DRH soit au moins sur 2 jours sur le site Atlanta.
5. **LA CGT** demande, conformément à votre engagement, quand fournirez-vous les accords d'entreprise sur céderom ?
6. **LA CGT** demande que des emplacements véhicules soient mis a disposition du personnel intervenant sur le site de Marengo (TETR, OTCM, etc.)
7. **LA CGT** demande que les salariés soient informés des stages de formation un mois avant la date prévue.
8. **LA CGT** demande pour quelles raisons les bus ne sont plus équipés de la commande manuelle du ralentisseur hydraulique ou électrique ?
9. L'utilisation d'appareils musicaux dans les bus génère des situations conflictuelles. La CGT demande qu'une campagne d'information soit faite auprès des usagers et réitère ainsi sa demande d'équiper tous les véhicules d'une radio d'ambiance.
10. Le 07 décembre à 6h20, la barrière de la sortie des bus du dépôt de Langlade s'est brutalement refermée sur un véhicule entraînant le bris du pare brise. La Cgt vous demande de revoir les phases d'ouverture et de fermetures aux heures de fortes affluences.

11. **La CGT** demande que la hauteur de caisse sur les véhicules 0707 et 0712 soit vérifiée pour éviter l'accrochage lors des franchissements des ralentisseurs.
12. La CGT demande la suppression des RV sur les roulements repos/travail des AIV et AIC.
13. Atlanta : dernièrement des salariés se sont vus refuser l'accès du restaurant d'entreprise après 14h00. La CGT demande que des notes mentionnant les heures d'ouvertures et de fermetures soient affichées à l'extérieur mais aussi à l'intérieur des restaurants.
14. La Cgt demande que des portes manteaux soient installés dans les sas des DAT.
15. La Cgt réitère sa demande par rapport à la dangerosité de la descente de St Génies, soit d'aménager les virages dangereux pour permettre aux véhicules lourds un croisement en toute sécurité, soit de permettre aux véhicules lourds d'emprunter la déviation actuelle utilisée par les automobilistes.
16. LA Cgt vous demande d'anticiper le dégivrage des bus sur leur place de parking dès l'annonce ou l'arrivée des gelées.
17. La CGT vous demande quels sont tous les paramètres et données informatiques relevés par OPTHOR ?
18. La CGT vous demande que la transmission des objets trouvés, identifiés appartenant au personnel Tisséo (gilet, parka, parapluie...), soit retardée de 24 heures.
19. Ligne 58 : La CGT demande la présence d'agents de maîtrises au départ du Lycée de Muret ainsi que l'accompagnement dans le bus pour que cessent les débordements, sources de situations conflictuelles.
20. Pourquoi l'annonce et l'affichage du décès d'un de nos collègues n'a pas été affiché ?
21. Pourquoi le choix du personnel ne souhaitant pas figurer sur le trombinoscope n'est pas respecté à ce jour ? Que comptez vous faire ?
22. IL semblerait que sur le bulletin de paie du mois de mars 2009 n'apparaît pas l'indemnité créditée pour l'ensemble des opérations liées à l'habillement ! Qu'en est il et que comptez vous faire ?
23. La CGT demande que le métier des agents techniques apparaisse sur la fiche de paie comme la loi l'exige.
24. Ligne 60/69 ; Sens retour, pouvez vous repositionner l'arrêt « Salvy » de manière à ne pas l'effectuer en plein carrefour ?
25. Ligne 42 : Vous vous servez de la notion de parcage pour habiller le TM hiver notamment. La CGT comprend votre « magouille » qui tend à contourner l'accord du 14 janvier 2000, pourquoi ?

Le représentant de l'organisation CGT pour cette réunion sera Monsieur DAYDE Guy

Les Délégués du Personnel CGT.